

PESSAC^{EN} DIRECT

www.pessac.fr / N°144 - Mars 2020



SoBeezy :
réseau d'entraide citoyenne

L'édito du Maire



Ce mois de Mars est placé sous le signe de la démocratie locale avec les élections municipales. Si la participation des citoyens à la vie de la cité ne se limite pas à la seule période électorale, elle n'en demeure pas moins le point culminant.

Les 15 et 22 mars prochains plus que la parole, c'est la décision qui vous est donnée. Celle d'élire une nouvelle équipe municipale qui œuvrera pour Pessac et les Pessacais durant les six prochaines années.

« À Pessac, la participation citoyenne est un élément clé de notre identité »

Les décisions prises par une Ville ont une incidence directe sur votre quotidien et votre qualité de vie : voirie, environnement, éducation, sport, état civil, etc. : les champs d'action sont nombreux !

Pris dans nos préoccupations du quotidien, nous ne prenons pas toujours le temps de nous interroger sur ce que nous attendons de notre Ville. L'élection municipale est l'occasion à travers les projets soumis au suffrage universel de réfléchir et décider de la façon dont nous concevons le rôle d'une municipalité et du service public. Alors, pour être acteur de la Ville de demain, votez les 15 et 22 mars !

Le Maire de Pessac

NB : En période pré-électorale, les noms des élus ne sont pas communiqués dans le journal municipal.

Directeur de la publication : Franck Raynal // **Rédacteurs en chef :** Véronique Bolot / Roxane Bogdan / Hôtel de Ville
Place de la V^e République – BP 40096 – 33604 Pessac – Tél. 05 57 93 63 60 // **Rédaction :** Roxane Bogdan / Claire Bouc / Yann Buane / Elisabeth Guignaud-Le Berre / Fabien Leroy / Laurent Brun / J.F.Larché // **Maquette :** scoopcommunication
// **Mise en page :** Direction de la communication // **Photos :** Ville de Pessac / Frédéric Delouée / Stéphane Monserant / Dominique Lelann / DR / iStock / Phovoir / Fotolia / Freepik // Licence Ville de Pessac : 1-1107543, 1-1107544, 1-1107545, 2-1107542, 3-1107541 // **Dépôt légal :** février 2020 //

Impression : Groupe Imprim

La Mairie de Pessac agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. Dépôt légal à parution avril 2019.

Prochaine parution : avril 2020



Mars 2020

Sommaire

N° 144

- 02** RETOUR EN IMAGES
- 04** ENFANCE
> Inscriptions scolaires
- 05** ZOOM SUR UN SERVICE MUNICIPAL
> Agent d'accueil des familles
- 06** BLOC-NOTES
- 07** ÉCONOMIE
> L'agence L&O
- 08** DOSSIER
> SoBeezy
- 10** ÉGALITÉ
> Le football féminin
- 11** ÉGALITÉ
> Journée internationale des droits des femmes
- 12** SPORT
> Gala de full contact

PARTICIPATION CITOYENNE
> Forte mobilisation des Pessacais
- 13** SPORT
> La semaine olympique
> Le Printemps du sport
- 14** CÔTÉ QUARTIERS
- 16** AGENDA
- 20** ENVIRONNEMENT
> Le palmier à chanvre
- 21** JEUNESSE
> Safari campus
> Forum des jobs d'été
- 22** EXPRESSION POLITIQUE
- 23** COMMERCE & ARTISANAT

Les coordonnées de la Mairie

Mairie de Pessac : Place de la V^e République – BP 40096 – 33604 Pessac cedex

Tél. standard : 05 57 93 63 63 – Fax : 05 57 93 63 35

E-mail : courrier@mairie-pessac.fr – Site internet : www.pessac.fr

Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h. Le samedi, une permanence cartes d'identité, passeports et accueil est assurée de 9h à 12h (dépôt des dossiers de 9h à 11h, uniquement sur rendez-vous pris au préalable par téléphone au 05 57 93 63 90 ou sur www.pessac.fr ; pour les retraits des cartes d'identité et passeports de 11h à 12h).

Mairie annexe de Toctoucau : 3, place Saint-Vincent-de-Paul
Service Mairie – État Civil et Service Poste – Tél. 05 56 68 02 46
Ouvert du lundi au vendredi, de 14h à 17h.

Mairies de proximité : voir coordonnées pages 14 et 15.





@ccueil famille
 Au guichet le lundi de 13h à 19h, puis du mardi au vendredi de 8h30 à 17h
 Par téléphone au 05 57 12 12 12 le lundi de 13h30 à 19h, puis du mardi au vendredi de 8h30 à 17h
 Par email accueil-famille@mairie-pessac.fr
 Port@il famille accessible depuis le site www.pessac.fr

Rentrée 2020 : les inscriptions sont ouvertes à partir du 9 mars

Votre enfant entre à l'école maternelle en septembre 2020 ou vous allez déménager sur Pessac et souhaitez y scolariser vos enfants ? **Les inscriptions sont ouvertes du 9 mars au 10 avril.**

Sont concernés par ces inscriptions **les enfants nés en 2017 (quel que soit leur mois de naissance), qui entrent pour la première fois à l'école maternelle en septembre, ainsi que tout nouvel enfant, en âge d'être scolarisé en école primaire,** arrivant sur la commune et souhaitant fréquenter l'une de ces écoles publiques. Pour savoir quelles sont vos écoles de secteur, il vous suffit d'entrer votre adresse dans la rubrique dédiée de la page d'accueil du Port@il Famille. Deux possibilités sont proposées afin de procéder à l'inscription : **en ligne via le Port@il Famille de la Ville ou physiquement en mairie auprès de l'@ccueil Famille.** Dans les deux cas, pensez à vous munir d'un justificatif de domicile récent et de votre livret de famille. Les parents souhaitant effectuer une demande de dérogation de secteur doivent le faire avant le 10 avril.

Quid des entrées en CP et en TPS ?

La Ville reconduit le dispositif d'inscription automatique des CP mis en place l'année dernière. « Pour simplifier la vie des familles, automatiser les processus et nous donner une meilleure visibilité sur les effectifs de rentrée, nous inscrivons automatiquement en CP les enfants de grande section déjà scolarisés dans l'une de nos écoles publiques, selon le principe du secteur ou du rassemblement de fratrie. Ce système évite à 600 familles de se déplacer en mairie » explique Pierre Lormeau, directeur Relations usagers. L'inscription est confirmée aux familles par courrier postal la deuxième quinzaine de février. Toute modification ou contestation est possible. Si vous n'avez pas encore reçu de courrier, rendez-vous en mairie à partir du

9 mars. Pour rappel, **une fois votre certificat d'inscription reçu, vous devez prendre RDV avec l'école afin de procéder à l'inscription définitive de votre enfant auprès de l'Éducation nationale.** Deux écoles maternelles pessacaises (Montesquieu et Georges Leygues) disposent chacune de seize places en Toute petite section. Ces classes sont réservées aux enfants nés en 2018 dans des familles éloignées de la culture scolaire pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques et résidant dans les quartiers Politique de la Ville. Le dispositif exige un investissement de la famille sur les six premiers mois, la scolarisation des enfants se faisant très progressivement. Les demandes sont à déposer jusqu'au 10 avril. Deux commissions se réuniront pour étudier les dossiers dans le courant du mois de mai. **Toutes les autres inscriptions (restauration, accueil de loisirs, etc.) auront lieu du 14 avril au 3 juillet.** ■

En matière éducative, la Ville propose une offre complémentaire à celle de l'Éducation nationale, baptisée « **parcours thématiques** ». « Il s'agit d'actions culturelles, environnementales et scientifiques proposées principalement aux enseignants des cycles 2 et 3 (du CP au CM2), réalisées en partenariat avec des associations ou des structures municipales » explique Laetitia Guillou, directrice du service Enfance.

La Ville participe également à la **sensibilisation à l'environnement des enfants** via le « World cleanup day » et la démarche « **Pessac sans plastique** », qui a permis de généraliser depuis fin janvier la suppression des barquettes plastiques dans les cantines scolaires, les repas livrés sont désormais conditionnés dans des bacs collectifs en acier inoxydable, soit une suppression de 165 000 barquettes en plastique.



Agent d'accueil des familles : accompagner pour garantir la qualité de service

Marie-Odile Dupland fait partie des quatre agents chargés d'accompagner les familles dans leurs différentes démarches pour leurs enfants.

Parmi ces démarches figurent **la recherche d'une place en crèche et l'inscription des enfants de 3 à 11 ans à tout ce qui relève du scolaire et du périscolaire** : l'école bien sûr, mais aussi l'accueil, la cantine, les transports, les centres de loisirs (le mercredi et pendant les vacances) et les séjours d'été. Sans oublier l'inscription au transport des collégiens et des lycéens, ainsi qu'à la structure Pessac Animation.

Les parents peuvent réaliser ces démarches en ligne, via leur compte sur le Port@il Famille, ou se rendre en mairie au service @ccueil Famille. « Dans ce cas, nous effectuons les démarches à leur place, et nous profitons pour leur donner des informations nécessaires pour l'utilisation de leur compte en ligne. L'objectif est de leur éviter un déplacement, certains usagers préfèrent venir au guichet, d'autres sont moins à l'aise avec l'outil informatique ou ne sont pas équipés. Dans ce cas, nous les accueillons avec plaisir » explique Marie-Odile.

Inscrire, mais pas que...

Marie-Odile et ses collègues tournent en équipe de deux, passant en alternance une semaine au guichet puis une semaine au « back-office ». Un terme qui désigne tout le travail réalisé dans les bureaux, comme le traitement des demandes effectuées en ligne par les parents. « C'est à nous de les valider. On regarde si les démarches ont été faites correctement, si les documents sont conformes, etc. Si besoin,

on envoie un message aux parents ou on les appelle ». L'accueil téléphonique est également une mission de « back office ». Les familles appellent pour obtenir des renseignements, d'autres pour créer un compte sur le Port@il Famille ou être aidés dans leurs démarches en ligne. « Nous avons beaucoup d'appels pour les modifications de la DUS (Déclaration d'utilisation de service). J'en profite pour rappeler que les modifications de la DUS dans la semaine en cours ne sont plus possibles, sauf conditions très spécifiques » précise Marie-Odile.

Dernière mission de « back office » : le traitement des demandes envoyées par email. Les agents y répondent directement ou les transfèrent aux services concernés. **Le gros du travail commence avec la campagne des inscriptions scolaires (du 9 mars au 10 avril) et se poursuit jusqu'en octobre avec les inscriptions périscolaires (du 14 avril au 3 juillet)** puis la mise à jour des quotients familiaux servant à calculer les tarifs des services proposés. « De novembre à février, nous avons moins de demandes à traiter, nous sommes plus disponibles pour accompagner les familles. Cette période est propice également aux formations, aux immersions sur structures permettant d'améliorer l'accompagnement des familles. Notre métier est très varié, demande un sens du contact et du relationnel, nous représentons l'image de la collectivité. Une certaine aisance en informatique est nécessaire avec une bonne organisation. Et nous travaillons en équipe en parfaite cohésion » ajoute Marie-Odile. ■



► Plus d'infos
www.sobeezy.org
 06 49 22 69 52
 05 57 21 33 20

SoBeezy, premier réseau de partage intergénérationnel accessible par la voix

Porté par l'association pessacaise « Guziak-Bizi Vivre Ensemble » installée au parc d'activités des Echoppes, le projet ambitionne de faire reculer l'isolement et de recréer du lien grâce à l'entraide citoyenne.

« Nous sommes partis d'un constat simple. D'un côté, les personnes isolées sont de plus en plus nombreuses. De l'autre, nombreux sont les gens qui semblent vouloir donner un sens à leur vie, en se sentant utile et en donnant un peu d'eux-mêmes. Pourquoi ne pas les faire se rencontrer ? » explique Karine, chercheur Inserm sur le vieillissement et co-fondatrice du projet avec le professeur Stéphane Lafitte, cardiologue à l'hôpital Haut-Lévêque, et Philippe Bachelet, ingénieur en informatique, spécialiste en intelligence artificielle. **Naît alors l'idée de la création d'une plateforme afin de mettre ces personnes en relation.** Mais elle se confronte rapidement à un problème : la fracture numérique. « Les personnes isolées, parmi lesquelles on compte une grande part de personnes âgées, sont des personnes souvent éloignées des outils numériques. Elles ne disposent ni d'un smartphone, ni d'une tablette, ni d'un ordinateur et n'ont pas de connexion Internet. Et certaines d'entre elles, si elles en possédaient, ne sauraient pas s'en servir, car trop âgées ou trop éloignées de cette culture. **C'est la raison pour laquelle nous avons développé un assistant vocal** ». Se présentant sous la forme d'une tablette adossée à une enceinte, cet assistant ultra-simple d'utilisation s'active par une simple pression du doigt sur l'écran. Une fois la demande vocale envoyée (exemple : « je recherche quelqu'un pour me véhiculer jusque chez mon kiné demain à 15h »), la demande arrive sur la plateforme qui va identifier les personnes les plus proches (grâce à un système de géolocalisation), disponibles et à même d'y répondre.



Permettre à chacun de trouver son rôle en maximisant l'entraide

Seules les personnes ayant indiqué préalablement être disponibles pour le service considéré et au créneau désiré seront contactées, l'objectif étant d'éviter de solliciter en permanence la totalité des inscrits. Pour cela, suite à l'inscription, **chacun est invité à proposer son service à la communauté et peut indiquer ses créneaux de disponibilité** et le type de services qu'il peut rendre parmi plusieurs catégories : les courses, le cadre de vie (tailler un rosier, accrocher un tableau, changer une ampoule etc.), les animaux, le bien-être et les visites, le transport, l'assistance administrative et numérique, la garde (d'une personne âgée ou d'un malade afin de libérer du temps à un aidant), et enfin les activités à plusieurs (jeux de carte, exposition, cinéma, promenade etc.). *« Il n'y a toutefois aucune obligation. Si une personne n'est finalement pas disponible, il lui suffit de refuser la demande. Ce n'est pas du bénévolat qui nécessite de tenir un engagement, mais bien de l'entraide citoyenne, qui doit rester très souple dans son fonctionnement »* explique Karine. Inciter à la réciprocité du service est un autre axe majeur du projet. *« Chaque personne est en mesure de rendre service, à sa mesure : aider un enfant à lire ou à faire ses devoirs, reprendre des vêtements, garder un animal de compagnie quelques heures... Nous avons imaginé SoBeezy comme une ruche dans laquelle chaque abeille a un rôle à jouer »*. Afin de ne laisser aucune demande sans réponse, la plateforme pourra également activer un réseau de professionnels de confiance ayant signé une charte déontologique, afin de proposer une solution professionnelle (même si payante). **Pour garantir la sécurité de chacun, chaque personne s'inscrivant sur la plateforme devra donner des gages de son identité.** *« Nous travaillons avec la police municipale afin de voir comment sécuriser les échanges, tout en laissant suffisamment de souplesse au système afin qu'il ne décourage pas les personnes à l'inscription »*. D'autres fonctionnalités seront disponibles sur la plateforme : la possibilité d'entrer ses RDV dans un agenda (toujours

via la fonction vocale), de recevoir des photos envoyées par les proches, d'envoyer des SMS sur des numéros pré-enregistrés, d'afficher la météo, d'écouter la radio, d'accéder à des jeux, de recevoir les informations municipales et d'afficher les numéros d'urgence.

Lancement de la plateforme sur Pessac !

La plateforme sera officiellement lancée courant du printemps. Dans un premier temps, une expérimentation sera menée sur trois territoires aquitains présentant des configurations urbaines différentes : St-Yriex-la-Perche en Haute-Vienne, St-Jean-de-Luz dans les Pyrénées-Atlantiques et Pessac en Gironde. **La plateforme sera accessible par tous sur les outils numériques classiques (smartphone, tablette, ordinateur), ainsi que sur l'assistant vocal SoBeezy** pour les personnes non familiarisées avec les nouvelles technologies. **Au total, 450 Pessacais identifiés comme étant en fracture numérique seront équipés gratuitement** de l'assistant vocal et d'une connexion Internet. Pour les trouver, l'association va s'appuyer sur les professionnels de santé (médecins, infirmiers, pharmaciens, etc.), sur le CCAS et les associations pessacaises. L'équipement gratuit de ces personnes est rendu possible grâce à des financements publics et privés, parmi lesquels la municipalité, la Région, les Départements (Conférences des Financeurs), l'ARS, AG2R La Mondiale, la fondation John Bost et le laboratoire pharmaceutique BMS. Un projet de recherche sera mené en parallèle pendant un an par l'Inserm de l'Université de Bordeaux sur 1 000 Pessacais de 60 ans et plus utilisateurs de la plateforme, afin d'évaluer l'impact de SoBeezy sur le bien-vieillir. Pour que la plateforme puisse fonctionner pleinement, SoBeezy a besoin de mobiliser au moins 3 000 Pessacais. *« Plus il y aura de personnes inscrites, mieux fonctionnera le réseau. On invite donc tous les Pessacais à se mobiliser pour lui donner une chance de réussir ! »*. En attendant le lancement, les pré-inscriptions sont ouvertes en ligne sur le site www.sobeezy.org ■

ILS SE SONT PRÉ-INSCRITS... FAITES COMME EUX !



**Bernard
et Marie-Josiane,**
bientôt 70 ans

C'est dans nos gènes de rendre service, alors quand le projet nous a été présenté au goûter des seniors, nous n'avons pas hésité. On verra comment on peut aider, mais mon mari est très bricoleur, il va certainement pouvoir dépanner des gens. Et puis, qui sait, un jour, c'est peut-être nous qui aurons besoin d'aide ?



Barbara,
48 ans

Je trouve ce projet d'entraide vraiment intéressant. J'aime cette idée de réciprocité, notamment avec les personnes âgées qui ont beaucoup à partager. De mon côté, je pense pouvoir apporter une aide administrative, faire des courses ou accompagner des personnes dans les transports en commun. En contrepartie, j'ai quatre enfants et, avec mon mari, nous vivons éloignés de nos familles et notamment de nos parents. Si une personne âgée voulait passer du temps avec nos enfants, en tant que grand-père ou grand-mère de cœur, nous serions ravis.